SEQUENCE 13

Les revêtements
Les lambourdages

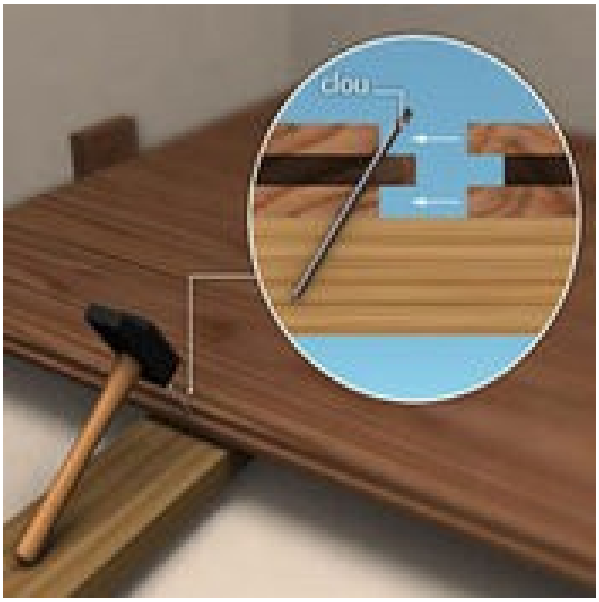

Compétences abordées dans ce cours

BLOC 1 Préparation de la fabrication et de la mise en œuvre sur chantier	Abordée dans le support
Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément	
Analyser les contraintes de réalisation et d'une situation de chantier	
Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation	
Traduire graphiquement une solution technique	
Etablir et optimiser les quantitatifs	
Compléter des processus de réalisation	
BLOC 2 Fabrication d'un ouvrage	
Organiser et sécuriser l'espace de travail	
Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les composants	X
Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles	
Réaliser des opérations de taille et d'usinage	
Effectuer les opérations d'assemblage et de finition	
Préparer l'approvisionnement du chantier	X
Effectuer les opérations d'entretien courant	
BLOC 3 Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	
Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier	
Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable	
Contrôler la conformité des supports et des ouvrages	
Implanter les ouvrages sur chantier	
Lever et stabiliser les structures bois	
Installer les revêtements, les isolants et les accessoires	
Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant	
Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre	
Communiquer avec les différents partenaires	

Un solivage peut être revêtu de différentes façons, cela dépend de l'usage auquel il est destiné.

A/ <u>Des dalles usinées 4 rives en panneaux de particule :</u>

1) Deux catégories de dalles existent :

En milieu sec : CTB-S, réservée à des emplois à l'abri de l'eau et de l'humidité, par exemple: aménagement des combles, mezzanine.

En milieu humide : CTB-H, impérativement utilisée lorsqu'elle assure une fonction de contreventement ou lorsqu'elle risque d'être re humidifiée temporairement, par exemple: salle d'eau, cuisine, plancher sur vide, sanitaire.

Pour des surfaces dépassant 30 m², il peut être nécessaire de prévoir des joints de dilatation.

<u>La pose</u> : Les dalles doivent reposer sur trois appuis au moins, et être posées à joints décalés (pose en coupe de pierre).

Dans tous les cas, les rives des panneaux parallèles aux appuis doivent reposer sur un support continu.

Les grandes rives doivent être soit supportées, soit assemblées par rainure et languette.

Charges (1) uniformément réparties	150 kg/m²		200 kg/m²		250 kg/m²		350 kg/m²		400 kg/m²		500 kg/m²	
Types de dalles	CTB-S	CTB-H	CTB-S	CTB-H	CTB-S	CTB-H	CTB-S	CTB-H	CTB-S	CTB-H	CTB-S	CTB-H
Epaisseurs en mm												
19	46	50	43	47	40	44	36	39	35	38	32	35
22	51	57	49	55	45	51	40	45	39	44	36	40
25	58	65	55	62	52	58	46	52	45	50	40	45

Il faut respecter en tout point les exigences du marché. A défaut il est souhaitable que les lames ou frises soient orientées suivant les rayons lumineux afin d'éviter l'ombre portée des joints. Mais le sens des solives déterminé par la plus courte portée est souvent plus déterminant que l'éclairage naturel pour le choix du sens de pose. Dans les grandes pièces, les lames sont disposées parallèlement au grand côté.

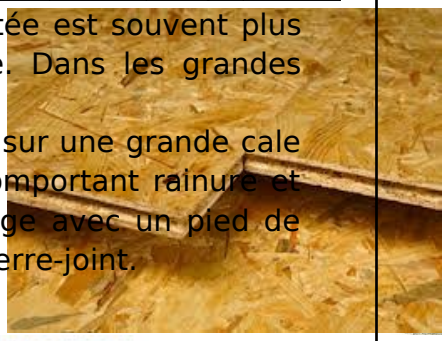

Pour le serrage des joints des lames, on opère en frappant fortement sur une grande cale martyre, en bois dur de préférence, ou mieux, une chute de lame comportant rainure et languette. Une lame légèrement ronde sera posée en faisant abattage avec un pied de biche à partir d'une cale fixée devant la lame sur une solive, avec un serre-joint.

De même pour les dernières lames avant un mur.

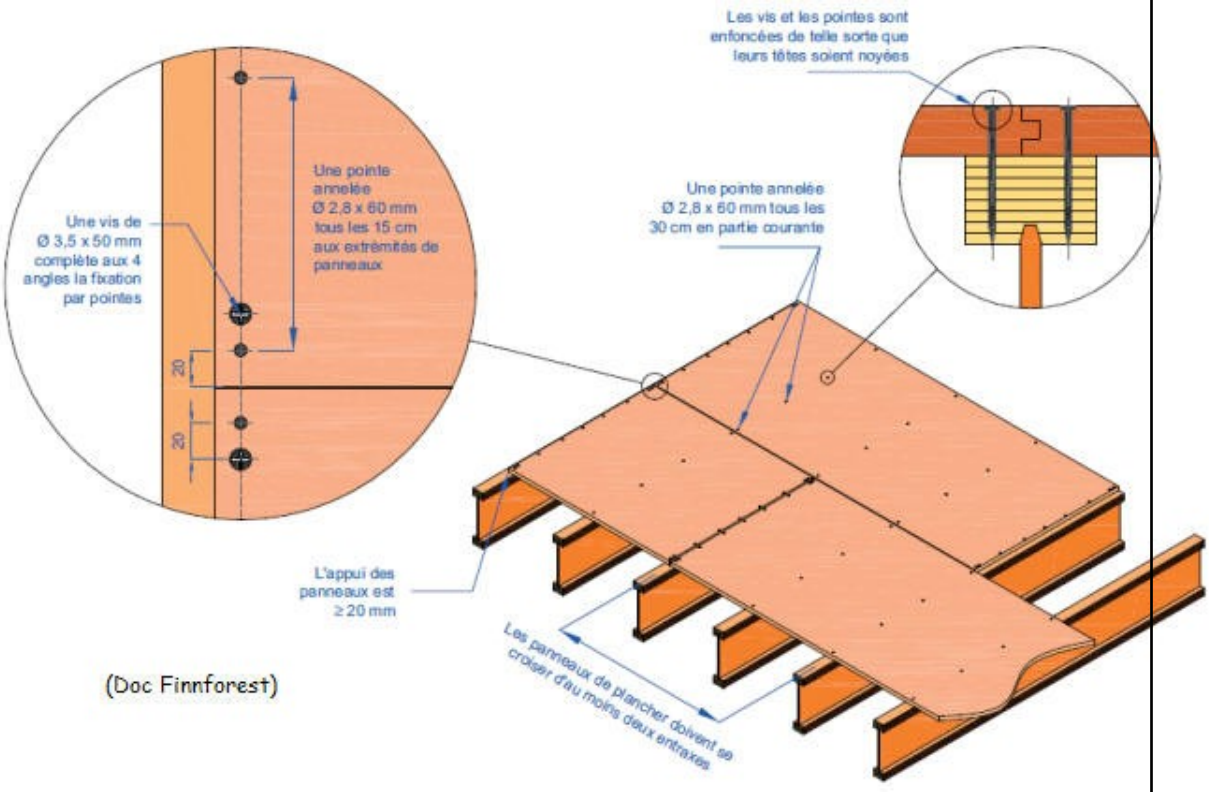

(Doc Finnforest)

B/ Parquets en bois massif :

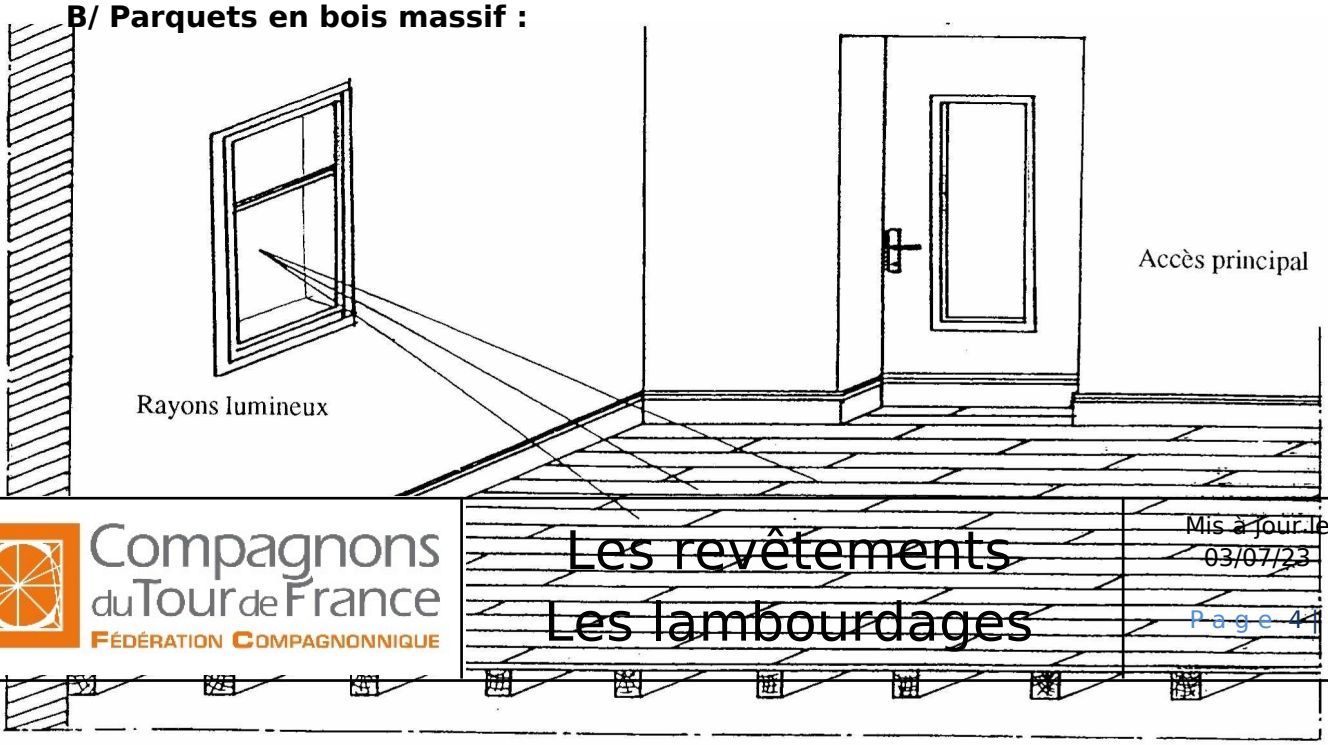

Mise en œuvre :

Vérifier la largeur des lames et ensuite vérifier le parement.
Elle concerne les frises qui peuvent être clouées sur les lambourdes ou les solives.
La fixation des lames se fait avec des pointes à tête plate dans la rainure, ou à tête homme enfoncée obliquement du côté de la languette.
Pointe de 55 mm par 2,7 ou 3 mm de diamètre pour des lames de 23 mm d'épaisseur.
Pointe de 50 mm pour les épaisseurs inférieures à 16 mm.
Le travail plus propre se faisant avec des pointes tête homme.

Différentes poses du parquet :

La fixation des parquets :

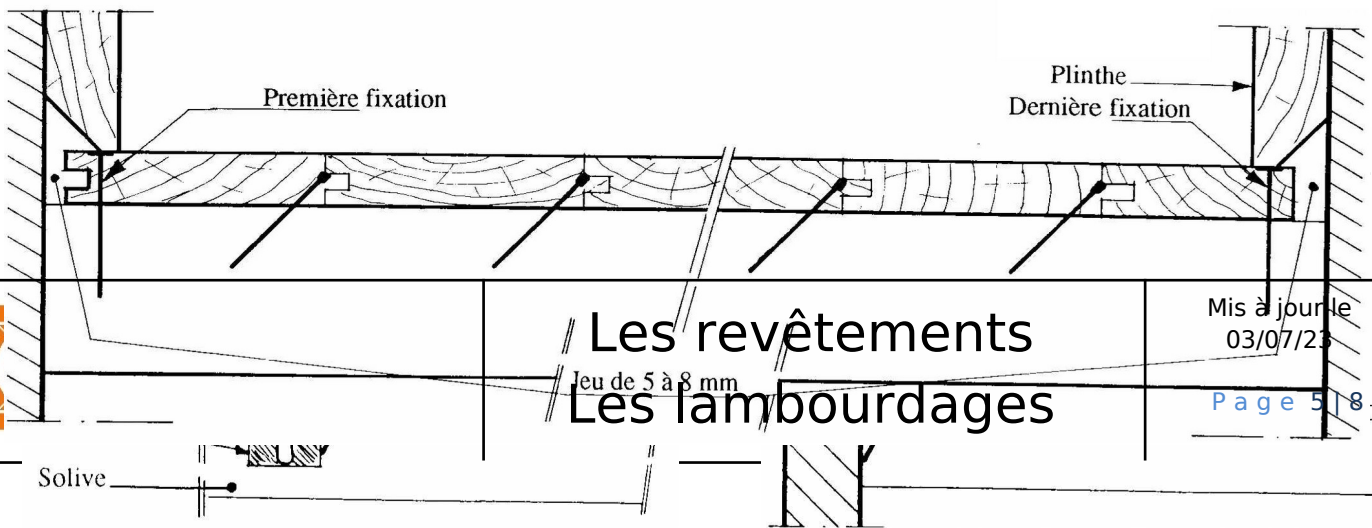

A l'anglaise ou à **coupe de pierre**, dans les pièces courantes, les frises sont alignées et passées d'un mur à l'autre. Les dernières lames sont clouées sur le dessus et les têtes de pointes sont cachées par les plinthes.

A bâtons rompus *:* Ils sont posés d'après l'axe de la pièce, d'une porte principale ou d'une cheminée centrale.

La première travée se place à 45° contre une règle fixée sur les lambourdes afin de clouer les frises régulièrement.

A l'anglaise (ou à joints perdus, il faut avoir impérativement des lames usinées sur 4 faces)

Coupe de pierre (possible avec des lames usinées sur 2 côtés)

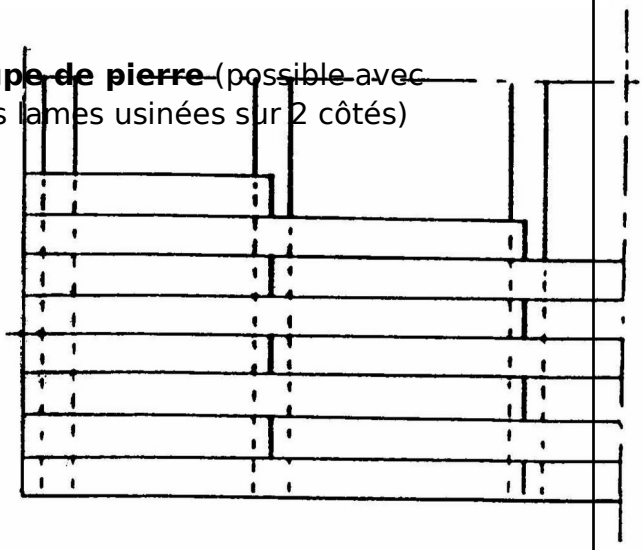

Point de Hongrie

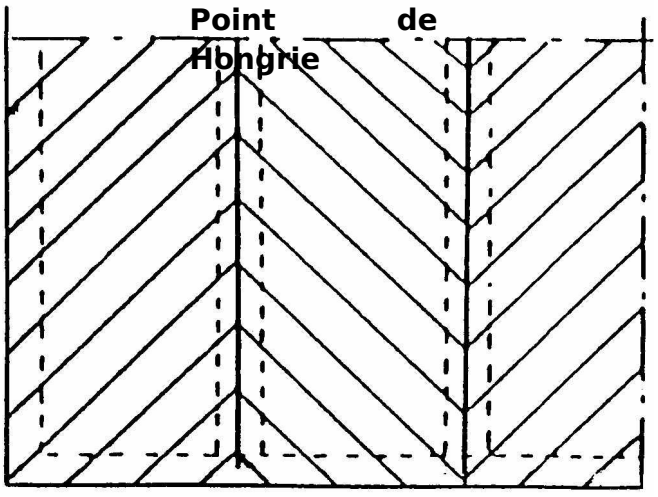

Bâtons rompus

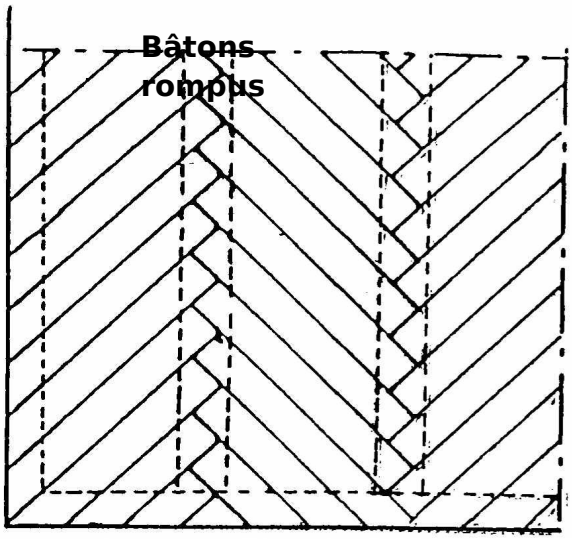

Le lambourdage :

Le lambourdage est un support en bois destiné à recevoir un parquet en lames de bois massif ou un plancher de dalles usinées. Les lambourdes seront toujours traitées avec un produit insecticide.
Le lambourdage peut être fixé sur une dalle en béton (appartement, gymnase) ou sur un solivage. Dans ce cas, c'est soit pour **rehausser le parquet**, soit pour **corriger un écartement** de solives trop important, ou pour avoir la liberté **d'orienter les lames** de parquet indépendamment du sens des solives ou encore pour **réaliser une meilleure isolation phonique.**

Les sections utilisées sont variables suivant la portée et le type de pose du parquet, pour permettre un clouage aisé.
Largeur habituelle 80 mm, mais si la lambourde repose en plein sur son support (dalle béton par exemple), on peut réduire sa largeur suivant le type de parquet jusqu'à:
- 70 mm pour un motif en bâtons rompus,
- 50 mm pour une pose à l'anglaise, à joint sur lambourde,
- 40 mm pour une pose à joints perdus.

L'épaisseur minimale est de 20 mm pour un support continu (dalle béton). Lorsque les lambourdes sont calées ou clouées sur des solives, l'épaisseur passe à :
- 25 mm pour un entraxe des supports inférieur à 35 cm,
- 32 mm pour un entraxe des supports compris entre 35 et 45 cm,
- 52 mm pour un entraxe des supports compris entre 45 et 60 cm.

L'entraxe des lambourdes est déterminé par l'épaisseur du plancher et par l'utilisation des locaux.
- 45 cm pour du parquet de 23 mm et plus,
- 30 cm pour du parquet compris entre 16 et 22 mm.

Dans les zones de passages intenses, ces dimensions passent respectivement à 35 cm et 20 cm.

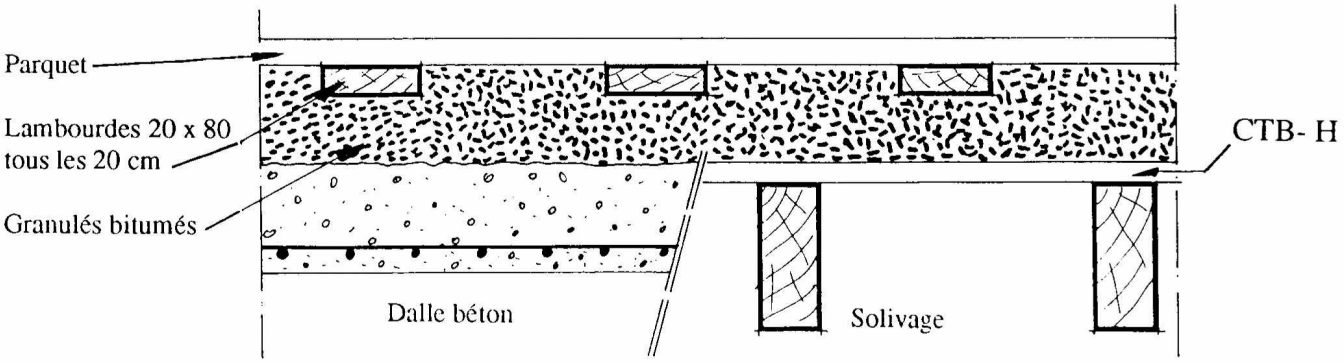

Pour les gymnases à simple lambourdage, 20 cm est l'entraxe recommandé.

La fixation :
Le calage de niveau ne se fera qu'avec des cales en bois dur de 8 x 10 cm ou en CTB-X de 5 x 8.
Sur du béton, les cales peuvent être collées avec une colle de type "Faïence sur CTB-H", ou fixées par chevillage. Les lambourdes seront ensuite clouées sur ce calage, de même que sur un solivage en bois.
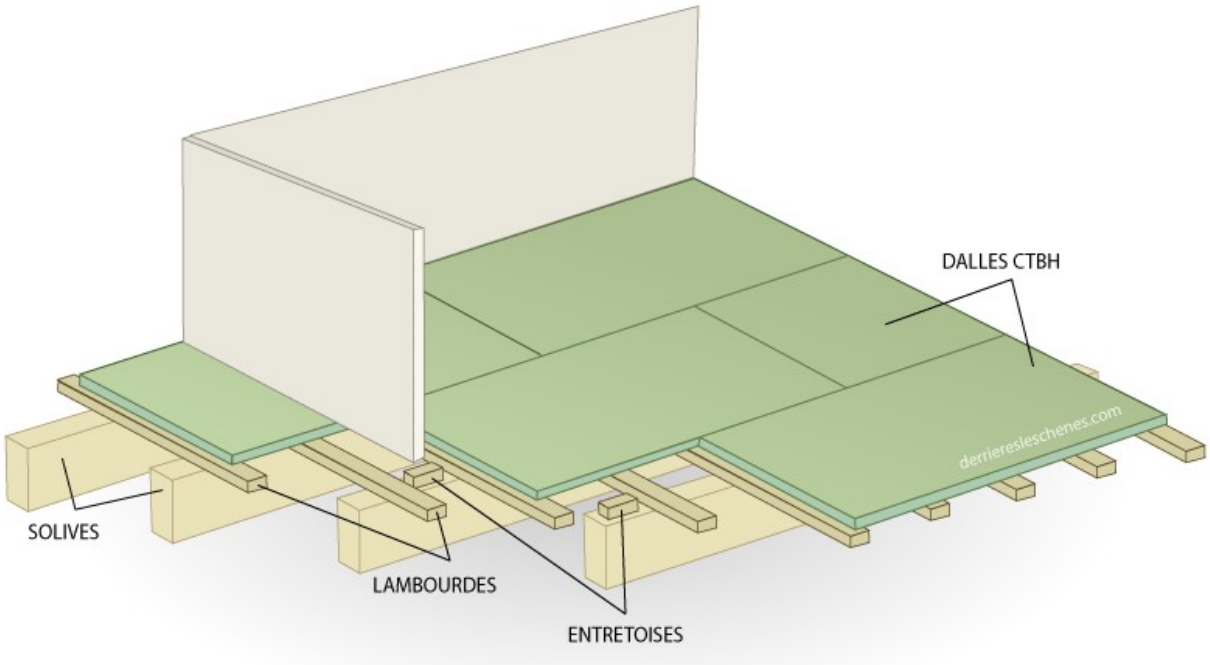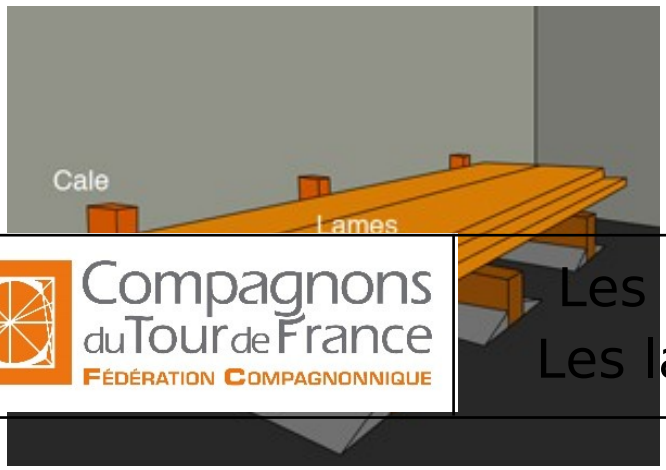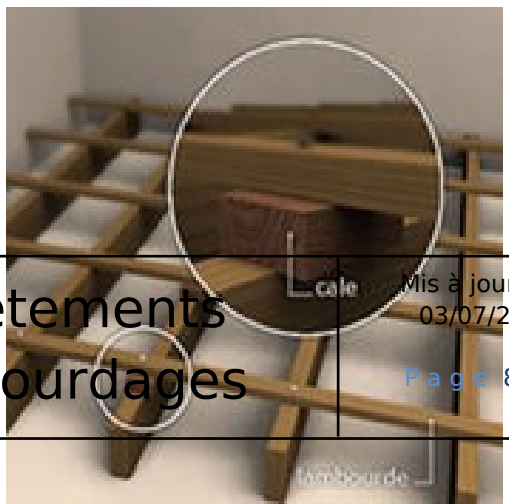
Le collage au bitume et les scellements au plâtre ou au ciment sont réservés aux travaux de rénovation.
Lorsque l'on veut désolidariser les lambourdes du support (pose flottante), on utilise un film polyéthylène de 200 micron ou du feutre bitumé.
Pour une protection phonique accentuée, la meilleure solution consiste en un isolant en granulés bitumé qui remontera jusque sous le parquet.
La coupe ci-dessous représente une excellente conception de plancher qui allie le confort thermique et acoustique.